

Sécuriser le trafic routier : les contrôles entre autres sont là pour ça



Sécuriser le trafic routier : les contrôles entre autres sont là pour ça

Dimanche matin, les gendarmes de la communauté de brigades de Gimont ont procédé à des contrôles de vitesse.

"En cette matinée ensoleillée, afin de calmer les ardeurs des "pilotes matinaux", ils ont réalisé des contrôles en agglomération de Gimont".

Initiative payante, car en très peu de temps, ce sont 6 automobilistes, un peu pressés, qui ont été contrôlés à des vitesses comprises entre 20 et 30 km/h au dessus de la limitation, qui est fixée à 50 km/h.

Les contrevenants ont été verbalisés.

Pour rappel, ces infractions entraînent une amende de 135 euros minorée à 90 euros (paiement sous 15 jours) et la perte de 02 points sur le permis de conduire.